Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-213503386-20260907-041_2026-DE

COMMUNE DE TORCÉ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yannick Fouet, maire.

Etaient présents : M. Yannick Fouet, Mme Bernadette Reucheron, M. Emmanuel Heinry, Mme Céline Le Dortz M. Hubert Godeloup, Mmes Myriam Doudet, Mme Séverine Renaux, M. Cristiano Fonseca, Mmes Nathalie Lebreton, Nelly Mauve, MM. Florian Girard, Julien Bétin, Bruno Travers, Yvonnick Trébon

Etaient absents : Mme Estelle Ragaleux.

Date de convocation : 31 août 2026

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14
- absents : 01
- pouvoirs : 00

Mme Bernadette Reucheron a été nommée secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

041-2026	**ENEDIS – CONVENTION DE SERVITUDES – RESIDENCE DU CHENE – RUE DU PRÉ CLOS**

Le Maire présente la convention de servitudes relative à la pose de canalisations souterraines pour le raccordement de 4 lots du lotissement Résidence du Chêne, rue du Pré Clos (parcelle AC 275).

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal :

- Approuve la convention de servitudes pour la pose et le raccordement de 4 lots constructibles rue du Pré Clos dans le lotissement Résidence du Chêne
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré,

A Torcé, le 07 septembre 2026
Le Maire,



Yannick Fouet